



ECONOMAT  
DES  
ARMEES

DIRECTION GENERALE  
Affaire suivie par : Frédéric Vittori

## 1. Description de l'établissement

Raison sociale : Économat des Armées –

Établissement Public Industriel et Commercial

Code NAF : 4639B

Code SIREN : 542085907

Code SIRET : 542085907 000 13

Adresse : 26, rue Delizy 93507 Pantin Cedex

Nombre de salariés : 305 (au 31/12/2011)

Description sommaire de l'activité :

- Soutien aux forces armées française en opérations extérieures.
- Centrale d'achat du ministère de la Défense.
- Achat-vente en distribution alimentaire et en services.

Mode de consolidation :

Contrôle financier **O** / contrôle opérationnel **⊖**

Schéma des périmètres organisationnels de la PM retenu ;

Direction générale : siège à Pantin + déplacements des personnels vers lieux de mission ou de travail.

Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources) :

Consommation d'énergie : fioul et électricité nécessaires au fonctionnement de la direction générale

Déplacements automobiles pour raisons de service en véhicules relevant de la direction générale sur le territoire métropolitain.

Consommation d'électricité de la direction générale

Déplacements aériens et ferrés du personnel vers les lieux de travail et/ou de mission.

## 2. Année de reporting de l'exercice et année de référence

Année de reporting : 2011

Année de référence : 2011

Adresse géographique : 26, rue Delizy – 93507 PANTIN Cedex –  
– Tél : 01 49 42 43 74 – Fax : 01 49 42 85 00

Courriel : internet : frederic.vittori@economat-armees.fr

Intradef : [economat-armees@sga.defense.gouv.fr](mailto:economat-armees@sga.defense.gouv.fr) (à l'attention de Frédéric Vittori)

Explication (signaler toute modification du périmètre organisationnel):

1<sup>er</sup> bilan carbone effectué

3. Émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO<sub>2</sub>.

Chauffage des locaux de la direction générale..... : 161,31 TeCO<sub>2</sub> (<sup>1</sup>)  
Déplacements du personnel par véhicules appartenant à l'EdA sur le territoire national ..... : 63,13 TeCO<sub>2</sub> (<sup>2</sup>)

4. Émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.

Électricité consommée sur le site de la direction générale ..... : 35,52 TeCO<sub>2</sub> (<sup>3</sup>)

5. Émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO<sub>2</sub> :

Déchets (ligne 11) :

Emission calculée à partir de la capacité des conteneurs de déchets mis à disposition par la municipalité, de la fréquence de collecte et des estimations de la densité des déchets industriels banals (DIB) ..... : 2,70 TeCO<sub>2</sub>

Déplacements professionnels du personnel par voie aérienne et par voie ferrée (ligne 13) :

Par voie aérienne ..... : 782,27 TeCO<sub>2</sub> (<sup>4</sup>)  
Par voie ferrée ..... : 2,14 TeCO<sub>2</sub> (<sup>5</sup>)

Ces trois éléments sont présentés dans le tableau joint.

6. Émissions évitées

Néant

7. Éléments d'appréciation sur les incertitudes.

Les incertitudes sur les émissions directes et indirectes associées à l'énergie sont celles de l'ADEME sur les coefficients applicables.

Celles sur les autres émissions indirectes sont respectivement de 50 et 80 % pour les déchets et les déplacements professionnels.

En ce qui concerne les déchets, la capacité maximale des conteneurs a été retenue, faute de connaissance du taux exact de remplissage qui varie avec les périodes de l'année.

En ce qui concerne les déplacements professionnels, un calcul des émissions en fonction du trajet parcouru et du type d'aéronef, réalisé en interne, conduit à un résultat d'émissions beaucoup plus importantes que les chiffres données par les compagnies aériennes. Cependant, c'est ce dernier chiffre qui a été retenu par souci de cohérence globale.

<sup>1</sup> Chauffage au fioul : coefficient ADEME : 3,2 kg/l

<sup>2</sup> Consommation carburant véhicules – Coefficient ADEME : 0,221 kg/km

<sup>3</sup> Consommation électrique – Coefficient ADEME : 0,078 kg/kWh

<sup>4</sup> Chiffres fournis par compagnies aériennes via prestataire de voyages.

<sup>5</sup> Chiffres fournis par SNCF via prestataire de voyages.

8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES,

Composé d'une direction générale à Pantin et de sites extérieurs, les trajets du personnel pour se rendre sur son lieu de travail ont été exclus. En effet, un effectif de 180 personnes vient quotidiennement de la région IdF, principalement en transports en commun. Le reste de l'effectif vient épisodiquement au siège et est pris en charge vers son lieu de travail au titre des déplacements professionnels.

9. Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés ci-après :

Néant

10. A partir du deuxième bilan, l'explication de tout recalcul de l'année de référence,

Non concerné

11. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

[www.economat-armees.fr](http://www.economat-armees.fr)

Responsable du suivi : Frédéric Vittori

Fonction : Conseiller Prévention Maîtrise des Risques professionnels

Adresse : 26 rue Delizy 93507 Pantin Cedex

Tel : 01 49 42 43 74

Mail : [frederic.vittori@economat-armees.fr](mailto:frederic.vittori@economat-armees.fr)

12. Optionnel :

Pour répondre aux missions du pôle en matière d'évaluation du dispositif, merci de compléter les éléments suivant.

Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :

- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?

Oui  Non

si oui, avec quelle méthode ?

- une description de ses politiques, stratégies ou programmes GES

- ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé en interne à l'entreprise ou par un bureau d'études ?

en interne  par un bureau d'études

- Temps passé : 10 j/H

- Coût de l'étude : Interne 10 (j/H) Externe (€)

- Durée de l'étude : 2 mois

- les émissions ou suppressions des GES désagrégés par établissement :

Néant

		Emissions GES (en Tonnes)													
		Année de référence et de premier bilan : 2011 -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-						année du bilan suivant -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-						différence année de référence et année du bilan (TCO2e)	
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz:	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz:	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)		
Emissions directes	1	161,31				161,31									
	2	63,13				63,13									
	3														
	4														
	5														
	Sous total	224,44				224,44									
Emissions Indirectes associées à l'énergie	6	35,52				35,52									
	7														
	Sous total	35,52				35,52									
Autres émissions indirectes*	8														
	9														
	10														
	11	2,70				2,70									
	12														
	13	784,41				784,41									
	14														
	15														
	16														
	17														
	18														
	19														
	20														
	21														
	22														
	23														
	24														
	Sous total	787,11				787,11									

Facultatif

CO2 b: CO2 issu de la biomasse

\* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire